

on ne se préoccupe pas assez de la planification économique de l'emploi de nos ressources, surtout de nos ressources énergétiques. Dans le passé, nous avons surtout cherché à exploiter nos ressources minérales, énergétiques et non renouvelables, et à leur trouver des marchés. Jusqu'à récemment, nos préoccupations se résumaient à cela, c'est-à-dire à l'expansion économique, si vous voulez, dans son application à ces ressources et à d'autres.

Il ressort bien clairement, je pense, non seulement des nettes indications données au cours du débat ici, mais de la discussion engagée de façon générale au pays et dans le monde entier, que les ressources et les richesses minérales surtout, ainsi que les ressources non renouvelables, auront, à l'avenir, une importance plus considérable que celle qu'on leur a reconnue dans le passé. Il s'agirait d'une équation aussi simple que la suivante. Il a fallu du commencement des temps jusqu'à nos jours pour peupler la terre de 3.5 milliards d'habitants, et l'on nous prédit maintenant que cette population doublera d'ici 30 ou 35 ans. C'est donc dire qu'en cette courte période de temps nous ajouterons à la population actuelle un nombre égal d'habitants. La population du globe compte jouir de ce qui est à nos yeux un niveau de vie élevé. Même dans le tiers monde, dans les pays en voie de développement où le niveau de vie est si déplorable, les populations souhaitent, sans doute plus qu'ailleurs, une amélioration de leurs conditions d'existence. Il en découle inévitablement que les ressources limitées, minérales et énergie, acquerront d'autant plus d'importance et de valeur.

Dans ces conditions, il me semble évident que dans un pays aussi riche en ressources que le Canada il faut probablement se concentrer davantage sur la planification économique de l'utilisation des ressources tout d'abord à des fins nationales, les intérêts canadiens devant passer avant tout, et ensuite en prévision de la situation mondiale du Canada dans les années à venir. Tel sera donc l'ordre d'importance suivi dans un ministère dont la fonction principale, jusqu'ici, était d'encourager plutôt la mise en valeur des ressources que la planification économique dans ce domaine. A mon avis, l'ancien ministère des Mines et des Relevés techniques a illustré les principes directeurs de nos techniciens en exploitation de l'énergie et des ressources qui ont créé ce qu'on peut appeler l'infrastructure scientifique et technologique de cette mise en valeur. Les services scientifiques étaient sur pied. Les relevés géologiques ont été exécutés et leurs conclusions ont été mises à la disposition du monde entier. Nous avons dit: voilà les données à utiliser pour chercher des minéraux dans les zones où il y a le plus de chances d'en trouver. C'était là probablement la fonction principale, sinon unique, du ministère.

Même si j'admets qu'aucun nouveau pouvoir n'est prévu dans le bill, je ne peux certainement pas nier que les discours d'un grand nombre de députés laissent entrevoir la nécessité d'accorder plus d'importance à certains domaines. Je crois que cela ne fait aucun doute, même si on n'envisage aucun nouveau pouvoir précis dans le bill. A mon avis, l'importance accordée à l'environnement et aux ressources renouvelables dans le ministère par opposition à l'accent qu'on met sur les ressources non renouvelables dans le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, indiquent clairement que le gouvernement est

conscient de l'interaction de ces deux facteurs dans notre pays et dans le monde où nous vivons aujourd'hui.

Je ne crois pas pouvoir répondre aujourd'hui à toutes les questions valables posées jusqu'ici par de nombreux députés au cours du débat, mais je tenterai de faire au moins le point de la situation jusqu'ici. Premièrement, on s'est préoccupé des politiques énergétiques plutôt que des politiques minières, si j'ai bien compris la teneur du débat. Tout d'abord, je dois signaler qu'il n'y a pas de politique énergétique stationnaire ou permanente. Je ne crois pas être jamais en mesure, si efficaces et poussées que devraient être nos recherches et notre planification, d'exposer à la Chambre la politique énergétique du Canada et d'ajouter que nous pouvons nous en désintéresser parce qu'elle demeurera la même durant quelques années et que nous pouvons nous tourner vers autre chose. La politique énergétique ne se prête pas à une solution durable et définitive de ce genre.

Voici le meilleur exemple que je puisse vous donner à ce sujet. Disons que nous tentons d'élaborer une politique complète et générale et que la semaine prochaine, comme la chose est fort possible, une nouvelle situation surgisse. Supposons que la rumeur d'une importante découverte de pétrole s'avère fondée et que nous annoncions une politique énergétique générale qui ne tienne pas compte de cette découverte. De toute évidence, nous devrions nous hâter de réviser notre politique. C'est pourquoi je dis que la politique est fluide et changeante et qu'elle doit être ainsi si nous voulons utiliser nos ressources énergétiques et satisfaire à la demande dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de l'économie. Dans la définition de la politique énergétique et l'orientation des politiques gouvernementales, il serait utile, si nous voulons agir de la façon la plus efficace dans l'intérêt national—comme nous le faisons au ministère et dans les organismes qui me sont comptables—de penser plutôt en fonction d'objectifs de politique en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie au Canada. Nous pouvons à cet égard classer quelques-uns de ces objectifs.

• (3.40 p.m.)

L'objectif économique en est un, utiliser nos ressources au mieux de nos possibilités économiques. La sécurité nationale est sans conteste l'un des objectifs de notre politique énergétique, car aucun État industriel moderne comme le Canada ne peut s'édifier autrement que sur les sources d'approvisionnement les plus sûres qu'il puisse obtenir, sans oublier que tous ces objectifs ne doivent pas être isolés les uns des autres. Nous ne voudrions pas assurer totalement notre sécurité en commettant des imprudences sur le plan économique. S'il fallait assurer cette sécurité aux dépens de l'énergie que paient les consommateurs canadiens, tant industriels que particuliers, alors le prix en serait trop élevé. Là encore, il faut relier ces divers objectifs.

Un autre encore, c'est la possession de ressources suffisantes. C'est certainement l'un des grands problèmes. Comme je l'ai dit au début de mes observations, notre objectif primordial a été, jusqu'à une date assez récente, de nous assurer des ressources suffisantes. La qualité de l'environnement en est un autre assez nouveau. Il y a très peu d'années encore, personne ne pouvait prévoir—et je n'étais certainement pas ceux qui le pressentaient il y